



**Le psychiatre Serge EFFEZ
parle de l'aliénation parentale
dans l'émission "Le Magazine de la Santé"
FRANCE 5 - mardi 30 mars 2009**

Propos recueillis par Michel Cymes et Marina Carrère d'Encausse.

Avec vous, on va parler de ce qui se passe dans la tête de l'enfant lors d'une séparation violente, quand l'un des deux parents prend le pouvoir et tente de détruire aux yeux de l'enfant, l'image de l'autre. Et ça s'est passé, malheureusement, récemment, dans deux faits divers.

Oui, deux faits divers qui ont beaucoup défrayé la chronique. Il y a d'abord cette petite fille qui a une maman russe et un papa français. Elle est enlevée dans un 1^{er} temps vers la Russie, le père la récupère, il la ramène en France. Et puis alors là, c'est carrément un commando armé qui vient, après un cassage de gueule du père, récupérer cet enfant. On a vu ce père, avec son visage tuméfié, se battant pour récupérer cet enfant. Enfin, ce sont des images effectivement très marquantes.

Tout ça devant l'enfant ?

Oui, devant l'enfant, absolument. Et tout ça sûrement dans l'intérêt supérieur de l'enfant d'ailleurs, comme on dit à chaque fois.

Et puis, cette histoire Fortin, aussi, dont on a beaucoup parlé, le procès de ce père qui a maintenu auprès de lui ses deux fils, en mettant totalement la mère de côté. Pendant 11 années, ces deux enfants n'ont pas vu leur mère, et non seulement ils ne la voyaient pas, mais quand, en plus, on leur en parlait, ils disaient : « notre maman est morte d'un cancer du cerveau ».

Donc, on voit tout de même la violence de ces processus de séparation.

C'est un cas édifiant, le cas Xavier Fortin ?

Le cas Fortin, oui, parce qu'on a vu beaucoup d'images. On a vu cet espèce de mimétisme entre les fils et le père, à quel point ils lui ressemblent, à quel point on a l'impression, quand ils parlent, on ne sait pas très bien si ce sont eux qui parlent, ou si c'est le père qui parle à travers eux.

Et puis, ils ont des mots terribles. Celui qui s'appelle (il porte un joli nom) Shahi'yena, qui a 19 ans, qui dit : « si quelqu'un nous a séquestrés, c'est notre mère ». Alors qu'il n'a pas vu sa mère depuis 12 ans....

Donc, il y a quand même une très grande violence des mots.

Alors derrière tout ça se dessine un mot un peu compliqué, une expression un peu compliquée, syndrome d'aliénation parentale. De quoi s'agit-il ?

Oui, le syndrome d'aliénation parentale. C'est un syndrome qui a été inventé, si je peux dire, par Richard GARDNER, qui est professeur de pédopsychiatrie à l'université de Columbia, en 1986, pour décrire justement ces processus.

On a l'impression d'un lavage de cerveau chez l'enfant, c'est-à-dire quand un des deux parents s'approprie complètement l'enfant et cherche à détruire en lui l'image de l'autre parent.

C'est un parent qui utilise l'enfant un peu comme un bras armé contre l'autre parent, qui le robotise, d'une certaine façon, et l'enfant devient complètement le jouet, l'objet de ce parent contre l'autre parent.

Dans ce cadre, il y a, par exemple, notamment, les fausses accusations d'abus sexuel qu'on rencontre malheureusement dans beaucoup d'histoires de séparation, et où on a l'impression que les enfants, finalement, ne savent plus faire la différence entre le mensonge et la réalité.

C'est la vengeance de la part du parent, c'est l'amour qui s'est transformé en haine ?

Voilà, c'est l'amour qui se transforme en haine. Alors, on sait bien que dans beaucoup d'histoires de séparations, malheureusement, c'est ce qui se passe. Heureusement, dans la plupart des cas, les parents ont l'intelligence de préserver leurs enfants de cela. Mais il y a des situations où l'enfant est complètement inclus dans cette haine du parent.

Alors ce syndrome, j'imagine qu'on dit syndrome parce qu'il y a un ensemble de signes ?

Voilà, c'est ça. Richard GARDNER a isolé huit signes. Sans entrer dans tous les détails, il y a des choses qui ne trompent pas.

Par exemple, ce qu'on appelle les rationalisations absurdes, c'est-à-dire quand l'enfant fait feu de tout bois pour dire du mal de l'autre parent. Alors, il va dire : « il m'a fait à manger, et c'était froid », ou il va dire : « elle est sortie au cinéma avec une amie en me laissant à la maison ». Enfin, tout et n'importe quoi est utilisé pour aller à l'encontre de l'image du parent.

Et puis, c'est une véritable campagne de diffamation. Ce sont des enfants qui, encore une fois, font feu de tout bois pour dire du mal, systématiquement, de ce parent.

Et je dirai que le signe peut être le plus clair, c'est l'absence d'ambivalence chez ces enfants. C'est comme s'ils avaient clivé leur monde intérieur entre ce qui est bon et ce qui est mauvais ; alors, ce qui est bon, c'est du côté d'un des deux parents, et ce qui est mauvais, c'est du côté de l'autre.

Et que ça, c'est ce qui est le plus préjudiciable à l'enfant. Parce que les enfants, pour pouvoir grandir et s'autonomiser, doivent intégrer le bon et le mauvais à l'intérieur d'eux. Ils doivent, certains jours, aimer leurs parents, et puis, d'autres jours, les détester, c'est normal, et que c'est à partir de cette ambivalence qu'ils peuvent construire un monde harmonieux.

Quand le monde est coupé en deux, comme ça, avec tout le bon d'un côté, et tout le mauvais de l'autre, c'est très préjudiciable.

Ce n'est que le parent, ou toute la famille est prise en compte ?

C'est ça, effectivement, c'est tout l'univers du parent qui rentre en compte, effectivement, les grands parents, les amis du parent, tout le monde participe...ça donne presque une

idée de secte et de complot. D'un côté, il y a des bons, ceux qui font partie du bon clan, et puis de l'autre côté, il y a les ennemis, ceux qu'il faut absolument abattre.

Un autre signe encore, c'est l'absence de culpabilité justement chez ces enfants. Les enfants, surtout dans les situations de séparation, sont pris dans des conflits de loyauté, alors un coup c'est pour l'un, un coup, c'est pour l'autre. Et puis, ils sont très coupables de la situation. Tandis que là, ils sont tellement surs d'être du bon côté que, du coup, ils ne se sentent pas coupables.

Ça paraît très clair, mais ce syndrome aliénation parentale, il n'est pas vu par tous les tribunaux et tous les psychiatres de la même façon.

Oui, tout à fait, et avec raison d'ailleurs.

Parce que c'est vrai que, selon les juridictions, par exemple les juridictions canadiennes le citent énormément, tandis qu'en France, il n'est jamais cité et je dirais qu'il y a quelque chose de sage, parce que dans toutes les situations de séparation, chacun devient un peu la victime de l'autre, c'est-à-dire que chacun est alternativement bourreau et victime, et chaque parent se sent victime de l'autre parent, qui devient un bourreau.

Donc, je dirai que tous les enfants sont pris un peu dans des discours aliénants par un de leur parent, et que c'est difficile d'entrer dans un monde où un des deux parents serait totalement coupable.

Mais néanmoins, il y a des situations, moi, j'en ai rencontré beaucoup dans ma pratique, où effectivement, un parent est certainement plus bourreau que l'autre, et où un parent est dans un processus de SAP réellement des processus psychiques de l'enfant.

Alors, dans l'affaire Fortin, je ne me prononcerais pas, parce que je n'ai pas rencontré ces enfants. Mais c'est vrai qu'on entend, à travers le discours de ces garçons, la façon dont ils rejettent leur mère, en tout cas une aliénation au père, même si on n'a pas envie de parler d'un syndrome à proprement parler.

En dehors de ces cas extrêmes, c'est quand même difficile d'être parents séparés. Comment se positionnent ces parents ?

Oui, d'abord parce que les séparations sont de plus en plus nombreuses, on sait bien. Alors aujourd'hui, on parle d'un processus de co-parentalité, c'est l'autorité parentale conjointe. Chacun reste le parent de son enfant, évidemment, après une séparation.

Il y a un mot un peu ambigu qu'on emploie, c'est-à-dire qu'on oppose le couple parental au couple conjugal, comme si les parents restaient un couple malgré la séparation. Je crois qu'il faut réfléchir à ce mot là, plutôt parler de co-parentalité.

Les couples aujourd'hui se constituent beaucoup sur la passion, la passion amoureuse, et comme ils se séparent de plus en plus tôt, ils se séparent un peu à l'acmé de leur passion. Et que cette passion, on a très vite fait de la projeter sur les enfants.

Ce qui importe aujourd'hui, c'est quand même l'intérêt supérieur de l'enfant, comme on dit dans les tribunaux, c'est-à-dire, avant tout, de le considérer comme une personne.